

INSCRIPTION EN BTS – ANNEE 2017/2018

Liste des pièces à fournir

- *La fiche de renseignements à télécharger*
- *Une photocopie du livret de famille*
- *10 timbres postaux (pour affranchissement jusqu'à 20 g)*
- *3 photos d'identité*
- *1 chèque d'arrhes de 100 € (qui sera encaissé en juillet 2017)*

Plafonné à 200 € par famille quel que soit le nombre d'enfants inscrits sur l'ensemble du Centre Scolaire Notre-Dame.

Ne sera restitué que pour les motifs suivants :

- . Echec au baccalauréat*
- . Déménagement ou mutation*

**Karine FUJARSKI,
Directrice Adjointe Enseignement Supérieur
et Centre de Formation.**